

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal

Du jeudi 1^{er} septembre 2022

L'an 2022 et le 1er septembre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil de la Mairie sous la présidence de LAFAYE Christiane, Maire.

Présents : Mme LAFAYE Christiane, Maire, Mmes : DUCOMMUN Annie-Claude, PROFIT Daniela, MM : ERCEAU Yannick, GAUME Claude, PICARD Julien, RAGU Jean-Mary, Gaël SAVROT, DUBOS Kévin.

Absente : Catherine CHAINTREUIL

Excusé : MARQUIZEAUX Nicolas qui donne pouvoir à Claude GAUME.

A été nommé(e) secrétaire : Gaël SAVROT.

Après lecture et approbation du compte rendu de la dernière séance, Madame le Maire aborde les sujets à l'ordre du jour.

1/ Délibérations

A/ Approbation du rapport d'activité 2021 de la CDCG.

En application de l'article L.5211-39 du code général des Collectivités Territoriales le Conseil Municipal entend le rapport d'activité 2021 de la Communauté des Communes Giennesoises présenté par Mme le Maire et ne formule aucune observation.

B/ Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité d'assainissement de la CDCG.

En application de l'article L.2224-5 du code général des Collectivités Territoriales, Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service d'assainissement 2021 et ne formule aucune observation.
Approuve le rapport présenté.

C/ Désignation d'un correspondant communal de défense.

La Délégation Militaire Départementale du Loiret contribue à l'animation du réseau des correspondants communaux de défense dont les missions ont été précisées dans les circulaires ministérielles du 26 octobre 2001 et du 18 février 2002.

Suite à la professionnalisation des armées et à la suspension de la conscription, il a été mis en place un conseiller municipal en charge des questions de défense dans chaque commune.

Ce conseiller « défense » est un interlocuteur privilégié pour la défense. Il sera destinataire d'une information régulière et sera susceptible de s'impliquer dans la nouvelle réserve citoyenne et éventuellement du recensement.

Après concertation auprès des conseillers municipaux,

Madame le Maire nomme Monsieur Claude GAUME conseiller défense pour la commune de Le Moulinet Sur Solin.

B/ Points divers :

Projet de Travaux 2022/2026 :

Réunion lundi 5 septembre pour présenter les travaux du chemin piétonnier par la CDCG.
En 2023, prévision de la modification du virage de Varennes pour un montant total de 3 036 € TTC.
Une couche de roulement sur l'impasse du Logeau pour un montant total de 10 839.60 € TTC.

Projet de rénovation des bâtiments communaux avec la création d'une salle d'archives, la rénovation du local associatif ainsi que la rénovation du secrétariat de mairie.

Elagage et abattage d'arbres morts.

Rénovation de l'éclairage public hors bourg avec l'aide de CAP LOIRET.

La population est invitée le samedi 22 octobre à visiter la maison et le terrain au 1 rue de Varennes.
Rendez-vous à 10 h 30 à la mairie.

Départ retraite agent communal :

L'agent communal part en retraite au 1^{er} décembre 2022. Une offre d'emploi a été publiée sur le site du CDG 45 ainsi que sur Panneau Pocket. Trois candidats ont postulé.

Recensement de la population.

Le recensement de la population va avoir lieu au début 2023. Daniela Profit a été désignée comme coordonnatrice communale. Une administrée est d'accord pour être agent recenseur.

Remerciements : Lecture du courrier de remerciements reçu de Francis CAMMAL Président de la Communauté des Communes Giennoises, Maire de Gien et Vice-Président du Conseil départemental du Loiret.

Calendrier des festivités :

Dimanche 4 septembre RANDONNEE pédestre.
Dimanche 6 novembre MARCHÉ gourmand.
Samedi 10 Décembre NOEL du MOULINET

La séance est levée à 21H00.

Le Maire,